

CHARTRE DE RESEAU CHU

Les règles de la modération

L'information est le point de départ d'échanges enrichissants. L'éditrice Marie-Georges Fayn et le comité de rédaction de RESEAU CHU (http://www.reseau-chu.org/_new/redaction1.htm) remercient par avance les visiteurs qui participent à l'animation du site en apportant leur contribution originale.

Les messages postés à RESEAU CHU sont lus et validés par un modérateur avant d'être publiés. Le pseudonyme du modérateur est resocho. Sa mission consiste à vérifier plusieurs fois par semaine si les messages envoyés sont compréhensibles, en rapport avec le thème de l'information et s'ils respectent les principes de la présente charte. La prestation du modérateur est financée par les adhésions des CHU à RESEAU CHU.

Le modérateur se réserve le droit de ne pas faire paraître les messages qui enfreindraient les dispositions législatives ou réglementaires en vigueur : message au contenu illicite, contraires à l'ordre public et aux bonnes moeurs, de nature publicitaire ou promotionnelle, à caractère raciste, homophobe ou xénophobe, contenant des propos injurieux, diffamatoires ou offensant, ou encore qui inciterait à la violence ou qui porterait atteinte à l'intégrité, au respect ou à la dignité de la personne humaine ou à sa sensibilité, à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la protection des enfants et des adolescents.

Ne seront pas non plus retenus les messages contraires aux droits d'auteurs ou droits voisins, au droit applicable aux bases de données, au droit à l'image ou au droit au respect de la vie privée.

Les trolls et les spams seront également exclus.

Les trolls sont des messages agressifs et provocateurs.

Les spams sont des envois répétitifs de liens ou de messages identiques ou très voisins.

Le médiateur ne diffusera pas non plus les messages contenant des informations permettant l'identification nominative de personnes.

Tout message publié demeure néanmoins sous l'entière responsabilité de son auteur

Conformément au décret du Décret n° 2009-1340 du 29 octobre 2009, les internautes ont la possibilité de signaler le contenu illicite (voir définition ci-dessus) d'un message en remplissant un formulaire en ligne ou en écrivant à RESEAU CHU*. Le message sera retiré une fois que le modérateur aura vérifié le caractère illicite de ce commentaire.

Cas particuliers des demandes personnelles d'information complémentaire,

Chaque article publié sur RESEAU CHU indique les coordonnées d'une personne ressource. Les requêtes visant à obtenir des précisions seront adressées directement à la personne ressource ce qui garantit une réponse plus rapide.

Recommandations pour configurer un message

RESEAU CHU étant en accès libre, les visiteurs ne sont pas tous des professionnels de santé. Chacun peut adresser un commentaire et tout message peut-être lu et utilisé par tous.

Le pseudo est l'identité de l'auteur sous laquelle apparaît le message. Pour être facilement lu, le message doit posséder un titre explicite, un contenu clair et argumenté.

Tous les messages envoyés sont lus. Cependant, une contribution peut échapper à la vigilance du modérateur et ne pas respecter la charte. Chacun a alors la possibilité de signaler par mail le message en remplissant le formulaire «signaler un message illicite» et en l'adressant à resocho@club-internet.fr.

Les utilisateurs de l'espace réaction s'engagent à ne diffuser que des informations vraies et correctes au vu de leurs connaissances. Les données médicales diffusées qui ne proviendraient pas de leur expérience personnelle devront être sourcées.

Conformément à l'article 34 de la loi Informatique et liberté du 6 janvier 1978, toute personne peut exercer son droit d'accès et de rectification en écrivant à RESEAU CHU*

Enfin, l'éditeur se réserve aussi le droit de retirer à tout moment les contributions des internautes, même celles qui sont déjà insérées.

Contrainte supplémentaire concernant la médiation des messages santé sur RESEAU CHU

La santé figure parmi les principales préoccupations des français qui s'intéressent également de très près aux avancées thérapeutiques et aux enjeux des nouvelles organisations du système de santé. RESEAU CHU répond à ces besoins en décryptant l'actualité des CHU.

Destiné à améliorer la connaissance du public sur l'activité et les spécificités des hôpitaux régionaux et universitaires, RESEAU CHU explique -au travers d'actualités validées- la manière dont ils remplissent au quotidien leurs missions de soins, d'enseignement, de recherche et d'innovation. Le site met l'accent sur les contributions originales de leurs équipes au progrès médical, à l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Par la mise à disposition de plus de 3 000 articles et la possibilité offerte désormais aux internautes d'adresser leurs réactions, RESEAU CHU oeuvre au rapprochement entre les principaux établissements de santé de France et le grand public.

Mais en aucun cas, les informations et messages échangés sur RESEAU CHU ne peuvent remplacer une consultation dispensée par un professionnel de santé. Ces informations et messages ne peuvent pas non plus servir à établir un diagnostic ni un traitement.

Les informations et messages diffusés sur RESEAU CHU ne sont pas exhaustifs et la responsabilité de RESEAU CHU ne pourra être engagée au titre de leur diffusion. L'utilisation des informations et messages présents sur RESEAU CHU s'effectue sous la seule et entière responsabilité, contrôle et direction des internautes.

***Coordonnées de RESEAU CHU**

RESEAU CHU
Domaine de Bellevue
36290 Saint-Michel-en-Brenne
resocho@club-internet.fr